

Bernard Bénét menace d'annuler des feux d'artifice aux Sablettes



Le président de l'association des commerçants du Sud lance un appel pour financer quatre feux d'artifice cet été.

(Photo Dominique Leriche)

« *J'en ai ras-le-bol!* », s'exclame le président de l'Association des commerçants du Sud. Coup de gueule de Bernard Bénét à l'encontre des commerçants qui ne veulent pas mettre la main à la poche pour payer les feux d'artifice de l'été. Comme chaque année, l'association organise cinq feux d'artifice aux Sablettes (prévus les 13 et 27 juillet, les 3, 15 et 24 août).

Bernard Bénét avait déjà lancé un appel à la municipalité pour que la ville prenne en charge le feu d'artifice du 15 août. « *On a eu un accord avec la mairie qui nous donnera 8000 euros de subventions en deux versements* », précise Bernard Bénét. Reste donc à la charge de l'association les quatre autres feux, pour un montant global d'environ 30 000 euros.

« *Certains commerçants*

m'ont fait savoir qu'ils ne verseraient pas d'argent cette année, d'autre donnent une misère et les commerçants de Saint-Elme n'ont jamais donné un sou alors qu'ils profitent des feux d'artifice comme les autres », s'agace Bernard Bénét. Du coup, le président n'y va pas par quatre chemins : « *Soit les commerçants réagissent et participent financièrement, soit j'annule tous les feux sauf celui du 15 août. Et encore, celui-là, on ne le tirera pas de la plage des Sablettes comme d'habitude mais à Tamaris (Petite Mer, Ndlr), comme ça se faisait avant.* »

Bernard Bénét est d'autant plus remonté que selon lui, « *tout le monde double ses recettes les soirs de feu d'artifice. Les terrasses sont pleines à craquer. Mais tout le monde veut profiter du système sans participer* ». À bon entendeur!

M. V.